

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] NON au projet des QUATRE VENTS

De : FRANCOIS TABOURDEAU <fdtab@aol.com>

Date : 25/11/2021 21:13

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre beau Limousin, havre de paix et berceau d'une ruralité équilibrée, commence à souffrir de l'implantation de ces énormes machines disratceuses, hautement consommatrices de surfaces couvertes de cultures ou de plantes sauvages. Ne parlons pas des petits ou plus grands individus de la faune locale, ni des oiseaux migratoires, ni des nuisances sonores. Ne parlons pas des assises en béton quasiment inamovibles quand on voudra démonter les machines, de la débauche d'acier, de cuivre, des pales en matériaux composites difficilement recyclables, des composants venant de l'étranger nécessitant des transports exceptionnels longs, coûteux et énergivores, des surcoûts absorbés aveuglément au niveau des factures d'électricité.

Et puis de la variabilité de la production qui dépend de facteurs météorologiques parfois même irréductibles aux statistiques.

Ce dernier facteur qui déconnecte production et besoins complique terriblement la gestion des réseaux et génère des dépenses supplémentaires en infrastructures d'équilibrage. Le recours à la production d'hydrogène en tant que tampon reste à l'état d'espoir à moyen terme, voire de mirage.

Bien sûr, il n'est pas question d'ignorer le changement climatique en cours qui va s'aggraver. Notre solide infrastructure de production d'électricité nucléaire doit nous permettre de maintenir notre production décarbonatée si on veut bien engager les dépenses permettant de prolonger la vie de nos centrales et d'absorber la ruée à venir des besoins en électricité.

Mais d'autres solutions locales peuvent être mises en oeuvre pour développer une production d'électricité « verte » locale, vertueuse pour l'économie de nos campagnes.

Je veux parler de la micro hydraulique par la réhabilitation des moulins traditionnels, et la méthanation des fumiers et lisiers des élevages de bovins et porcins. Cette dernière solution a pour autre avantage de diminuer très fortement les émissions de méthane de l'élevage, méthane qui est 25 fois plus nocifs à volume comparable que le CO2.

J'espère, Monsieur le commissaire enquêteur que vous pourrez prendre en compte tous ces arguments pour forger votre opinion en ce qui concerne ce dossier.

Je vous pris de bien vouloir accepter l'expression de toute ma considération.

François TABOURDEAU

9, avenue Benjamin Bord

23800 Dun-le-Palestel

fdtab@aol.com